

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 13/10/2021

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal

12.10.2021

Présents : Pablo Lhoas (Président), Marcelle Rabinowicz, David Lo Buglio, Geoffrey Grulois, Jean-Didier Bergilez, Geneviève Martin, Marc Mawet, Maurizio Cohen, Hector Vanhufflen Garnier, Alexis Tribel, Christine Schaut, Philippe Lecocq, Mehri Tasouji, Philippe De Clerck, Daniel Linze, Géry Leloutre, Denis Derycke, Wouter Van Acker, Christine Godfroid, Eric Van Essche, Axel Fisher, Anne-Sophie Daout, Cécile Stas, Denis Pools, Bernard Deprez, Salvator-John Liotta
Excusés : Jean-Luc Brisly, Alexandre Van Dongen-Vogels

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation de l'ordre du jour

Ajout d'un point CIVIS dans le cadre des relations internationales. Moyennant cela, l'ordre du jour est approuvé.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021. Annexe n°1

Le procès-verbal est approuvé.

2. Suivi des questions générales relatives à l'université et leur impact sur la Faculté

2.1. Mesures prises par l'Université

Infrastructure : En ce qui concerne les locaux, il y a des pistes de solutions entreprises par l'université. Pour le moment et avec la bonne volonté des enseignants, la situation est toutefois temporairement stabilisée.

Encadrement enseignement : l'université a octroyé 0,65 etp AEX temporaire à la faculté ; cette aide est destinée à faire face à l'accroissement des étudiants (en BA1 mais pas uniquement) et aux conséquences transitoires de la réforme du plan de cours ; certains enseignants se voient en effet contraints d'enseigner à 2 cohortes.

Cette aide sera allouée pour le 2d quadrimestre.

2.2. Questions spécifiques Faculté

Le placement d'une machine à café dans la cafétéria a suscité des interrogations au sein de la communauté facultaire. Le Doyen attire l'attention de tous sur la réserve à garder face aux bruits de couloir : la machine est là pour compléter la cafétéria, apporter des boissons chaudes hors horaire cafétéria et lors de grande affluence.

Le Doyen précise par ailleurs qu'il y a une collaboration continue avec Arpaije pour maintenir l'esprit que la faculté a toujours connu.

3. Administration de la faculté

3.1. De la tenue des séances du conseil facultaire en présentiel et/ou bimodal

Le message est de privilégier le plus possible le présentiel ce qui favorise les échanges informels. Ce ne doit pas être le seul confort qui guide le choix de l'un ou l'autre mode. On va vers une normalisation.

Un membre rappelle l'importance du symbolique et de l'informel que contient le présentiel et précise que le bureau facultaire a souhaité poursuivre les tenues des assemblées en bimodal jusqu'en décembre.

Un membre relève que le distanciel permet de pallier aux difficultés d'agenda.

3.2. Élection des représentants facultaires à la commission de discipline pour étudiants.

Propositions pour le corps académique : Daniel Linze et Irène Lund
Proposition pour le corps scientifique : Antoine Rocca
Propositions pour le corps étudiant : /
Vote- Unanimité (25 votants)

4. Suivi des commissions permanentes

4.1. Commission Enseignement.

Points d'informations et rappels relatifs à la rentrée 2021-2022 et à la mise en œuvre de la réforme du plan de cours (en lieu et place du PV de la commission enseignement reportée):

4.1.1 Rentrée et inscriptions

Au 11.10.2021, les inscriptions en Architecture se répartissent comme suit :

Bachelier Bloc1 : 597 étudiants

Bachelier Bloc 2 & 3 : 652 étudiants

Master : 362 étudiants

Soit, au total, une augmentation d'un peu plus de 150 étudiants par rapport à l'année dernière.

4.1.2. Constitution des PAE 2021-2022

Comme un certain nombre d'entre vous avez pu le constater, la constitution des PAE, particulièrement pour les étudiants en Ba Poursuite de cursus, a été assez laborieuse cette année. Malgré l'anticipation des problèmes liés à la réforme du plan de cours qui se cristallisent particulièrement durant ces deux années Bloc2 et Bloc3, nous n'avons pu éviter un gros flottement temporaire, lié aux caractéristiques de cette année de transition et des cas particuliers qu'elle crée. Depuis huit jours, les étudiants ont accès à des PAE globalement stabilisés. Des modifications seront encore apportées, à la marge, à la constitution de certains PAE, tenant compte à la fois de la singularité des parcours des étudiants et d'interprétations différentes des priorités dans le cadre de cette année de transition.

Le Vice-Doyen à l'enseignement invite les enseignants à être à la fois attentifs et compréhensifs face à cette situation que les étudiants eux-mêmes ne maîtrisent pas totalement.

4.1.3. Informations sur l'encodage des parties de cours – ecursus (AA)

Ce point est également en rapport avec le plan de cours : les enseignants sont invités – particulièrement en bachelier – à compléter le plus rapidement possible les informations relatives à la composition en AA de leurs UE dans ecursus. Ce point est très important car il conditionne le report des notes des AA de l'année dernière.

C'est donc également essentiel pour les étudiants concernés.

4.1.4. Ateliers et Questions d'Architecture

La procédure d'inscription s'est globalement très bien passée.

La majorité des étudiants a eu son premier choix :

97% de premier choix pour les Questions d'Architecture.

90 % de premier choix pour les ateliers / 10% de second choix / 0% de 3^e choix.

48 étudiants en moyenne par atelier vertical : (de 29 à 57) ;

On constate un taux d'encadrement (mal)heureusement plus ou moins équilibré sur l'ensemble des 5 blocs de la formation.

4.1.5. Réforme : année de transition en Projet d'Architecture – Ateliers verticaux (10/20 ECTS)

La réforme du plan de cours, et plus particulièrement l'annualisation des ateliers, nécessite, durant cette année de transition, d'associer et d'accueillir au sein d'un même atelier, les étudiants avec un PAE « normal » comprenant 20 ECTS de projet et des étudiants ayant déjà acquis 10 ECTS, avec un PAE, dès lors, ne comprenant que 10 ECTS de projet.

Il a été décidé en CEP de « placer », pour la grande majorité des cas, ces 10 crédits au second quadrimestre.

- Afin de privilégier la période de projet final d'architecture pour les ateliers qui valoriseraient un projet pédagogique avec une première longue phase d'analyse ;

- Afin de rassembler en un seul moment les évaluations par jury en fin d'année académique ;

- Afin, pour les Ba3 et Ma2, de participer également au nouveau dispositif d'évaluation que sera le projet de fin de diplôme.

Cela a globalement été assez bien compris par la majorité des étudiants concernés par la situation. Certains aménagements ont cependant dû être trouvés et certaines exceptions demeurent par ailleurs à ce principe. Il s'agit, particulièrement :

- De certains étudiants Erasmus dont la mobilité ne concerne qu'un quadrimestre ;
- De quelques étudiants de Ma1 qui, en accord avec la présidente de jury de Ma et les titulaires de l'atelier, suivront celui-ci au premier semestre.

Si ce point est évoqué en Conseil Facultaire, c'est entre autres pour rappeler aux enseignants du projet qu'ils doivent être attentifs à ces situations particulières, et veiller à ne pas obliger des étudiants à 10 ECTS à participer activement au quadrimestre qui ne les concerne pas.

4.1.6. Semaine intermédiaire (du 01 au 06.11.2021)

Pour rappel, le nouveau calendrier facultaire prévoit une semaine intermédiaire du 01 au 05 novembre 2021 (semaine 8). Celle-ci est réservée aux rattrapages pour les cours théoriques. Ce qui signifie que :

- les UE de Projet ne peuvent en aucun cas empiéter sur ce temps (le projet a par ailleurs une période qui lui est réservée en semaine 7)
- les UE de cours théoriques peuvent, le cas échéant, et en fonction des besoins, récupérer durant cette semaine, et selon l'horaire défini dans TimeEdit, des heures d'enseignement qui manqueraient durant le premier semestre. Il n'y a donc **pas** d'obligation de dispenser les cours.

Les enseignants sont invités, dans la mesure du possible, à veiller à préserver ce temps pour que les étudiants puissent ralentir le rythme pour se mettre à jour.

4.1.7. Usage des locaux (Solbosh/Flagey) - Rappel des consignes

Au vu de l'inflation du nombre d'étudiants, l'ULB est en manque criant de locaux. A la faculté, cela passe entre autres par un partage de plus en plus intense des locaux entre les différents types d'enseignement et d'activités (cours théoriques, ateliers, séminaires, réunions, etc.).

A titre d'exemple, les ateliers qui, jusqu'il y a peu, étaient encore exclusivement réservés à l'enseignement du projet (et permettaient donc un usage flexible des espaces par les étudiants) sont, pour la majorité d'entre eux, utilisés également pour les Questions d'Architecture, la formation continue, etc.

Aussi, il est demandé à toutes et tous de veiller à maintenir ceux-ci dans un état acceptable, partageable, permettant à chacun et chacune d'y enseigner sans devoir préalablement s'inquiéter de leur état, en veillant par ailleurs également au respect du travail d'autrui.

4.1.8. Appel à conférenciers et conférencières 2021-2022 / Q2

Comme chaque année à cette période, le nouvel appel pour conférenciers et conférencières du Q2 2021-2022 sera lancé très prochainement.

Au vu, là aussi, de l'augmentation des demandes, il est demandé d'envisager ces contributions extérieures avec mesure et parcimonie afin de pouvoir répondre positivement au plus grand nombre.

4.1.9. Session d'examens – janvier 2022

L'horaire provisoire des examens va être communiqué.

Si des enseignants souhaitent demander des aménagements de celui-ci, c'est **impérativement** au moment de la réception de la proposition que la demande doit être introduite et non quelques jours avant la session. L'organisation de cette période est laborieuse pour la cellule horaires et locaux et le central compte tenu des difficultés de répartition des locaux.

Faire des demandes tardives, c'est prendre le risque de ne pouvoir recevoir de réponse positive.

4.1.10. Contacts enseignement

Les débuts d'année sont, naturellement, associés à de nombreuses questions, à de nombreux problèmes, relatifs aux horaires, aux locaux, aux PAE, etc.

Pour rappel, en matière d'enseignement, différentes personnes œuvrent à assurer la bonne organisation de tout ceci, avec des compétences et responsabilités différentes :

- Le secrétariat étudiant : pour toutes les questions relatives aux cas individuels des étudiants.
- La cellule horaire et locaux : pour toutes les questions relatives aux... horaires et locaux.

- Les présidences d'année : pour toutes les questions relatives aux PAE, au parcours des étudiants, au programme par bloc.
 - Le Vice-Décanat à l'enseignement : pour toutes les questions et tous les problèmes plus généraux et structurels liés à la pédagogie, aux conditions d'enseignement, aux exceptions...
- Le Vice-Doyen à l'enseignement remercie toutes les personnes pour leur implication dans la gestion du parcours étudiant.

4.2. Commission Communication et Culture

Suivi de la commission communication et culture du 4 octobre 2021.

4.2.1. Demandes de financement

4.2.1.1 Demande introduite par Maurizio Cohen pour le financement d'une journée d'étude en l'honneur de l'architecte Constantin Brodzki

Budget sollicité : 2000 euros

Proposition :

La commission propose que le projet soit porté par la faculté en tenant compte de l'agenda facultaire et que la date soit déterminée le plus rapidement possible en tenant compte des activités au sein de la faculté.

Moyennant cela et dans l'attente de la réponse des sponsors, la commission marque son accord de principe sur le budget sollicité.

La commission rappelle par ailleurs que les titulaires de mandats à l'ULB ne peuvent être rémunérés comme conférenciers.

4.2.1.2. Demande introduite par Nathan Gatignol pour l'invitation de conférenciers dans le cadre des Ateliers Nocturnes

Budget sollicité : 3917 euros

Les Ateliers Nocturnes, depuis leurs débuts en 2009, sont devenus une composante incontournable et très précieuse de notre culture facultaire. Un projet par et pour les étudiants et étudiantes qui a su maintenir depuis plus de dix ans un dynamisme fluctuant mais toujours présent, témoignant aussi de l'importance que les étudiantes et étudiants eux-mêmes accordent à ce projet.

Le programme de cette année est ambitieux, et la capacité de l'équipe des Ateliers Nocturnes à mobiliser des noms d'une grande notoriété s'est déjà par le passé montrée surprenante et impressionnante.

Budget sollicité : 3917 €.

Proposition:

Les postes boisson et restauration sont retirés du budget et alloués par la faculté sous forme de prêt de 300€ permettant de constituer le fonds de roulement.

Dans un premier temps, la Commission propose de soutenir le projet sans le poste « scénographie » et les postes catering, donc

3917 € - 1242 € (catering) - 200 € (scénographie) = 2475 €

+ un prêt de 300€

La commission se met à la disposition des Ateliers Nocturnes pour soutenir la concrétisation du projet y compris sur les plans financiers.

4.2.1.3. Demande introduite par Kiran Katara en vue de la réalisation d'une publication en partenariat avec l'université de Mumbai

Budget sollicité : 300 euros

Il s'agit d'un projet entre deux enseignements et deux enseignants, de la faculté d'une part et de l'université de Mumbai d'autre part.

Il s'agit, chaque année, de monter une exposition des dessins des étudiants, exposition qui serait double et qui serait soutenue par une publication pour laquelle le budget est sollicité.

La commission est enthousiaste pour ce projet mais s'interroge sur la faisabilité financière de la demande.

Proposition :

La commission prendra contact avec Kiran Katara pour obtenir les précisions nécessaires.

- 4.2.1.4. Demande introduite par Roxane Enescu pour le financement de l'exposition et l'organisation du Festival en ville
Budget sollicité : 3206 euros

Proposition :

Après analyse du budget et les précisions données sur le programme, la commission estime pouvoir soutenir les points suivants énoncés au budget :

- Les points repris sous les postes 1 et 2, soit :
453,75€ pour le financement des impressions grand format,
142,25 € pour le matériel nécessaire à la construction des totems spatiaux.
Soit au total pour les points 1 et 2 repris au budget : 596 €

La commission invite par ailleurs la porteuse de projet à respecter l'accord préalable concernant l'occupation des locaux et les engagements pris avec le Vice-Décanat et la cellule sécurité et nettoyage via la cellule horaires et locaux.

- En ce qui concerne le poste 3 repris au budget :

La commission propose d'accorder le financement du catering (2 soirs), soit 400 €.

La commission ne fait pas droit aux demandes suivantes :

En ce qui concerne le prêt de moniteurs ou projecteurs : la commission rappelle que ce type de matériel peut être mis à disposition par la faculté ou le central, sur demande.

En ce qui concerne la communication, celle-ci a été faite ou peut être faite, par la faculté et par le festival partenaire.

Le défraiement de bénévoles n'est pas pris en charge par la faculté.

Enfin, en ce qui concerne la demande pour les enseignants, la commission rappelle la possibilité de solliciter une demande de financement pour des intervenants via les programmes de mobilité des enseignants.

La commission rappelle par ailleurs à tous les demandeurs que les budgets alloués ne peuvent être dépassés et par ailleurs qu'ils ne seront alloués que sur base de justificatifs.

La présidente de la commission précise que toutes les demandes ont pu être examinées et rencontrées dans la mesure de leur recevabilité.

4.2.2. Semaine A – Retour

Le bilan de la semaine A est très positif sur le contenu. Deux moments parmi d'autres sont à mettre en exergue : les Ateliers nocturnes et l'accueil des nouveaux APA.

Toutefois, même si ce bilan est encourageant, on peut déplorer le manque de participation général des membres de la communauté : enseignants, étudiants,...

La Présidente félicite et remercie les organisateurs de cet événement.

Par ailleurs, le même constat doit être fait en ce qui concerne la participation des enseignants à la cérémonie pour les professeurs retraités.

4.2.3. Rappel des prochaines manifestations

4.2.2.1. Edouard François: les Quartiers de fraîcheur – 6 octobre

4.2.2.2. Prix de la Faculté : 6 octobre

4.2.2.3. Jean-François Lejeune : Cuban Modernism – 14 octobre

4.2.2.3. Anna Heringer: Architecture is a tool to improve lifes – 22 octobre

La prochaine commission communication et culture se tiendra le 29 novembre en présentiel.

4.3. Commission Recherche

4.3.1. Doctorat

- Épreuve intermédiaire d'Alessandra Bruno, le 25 aout à 14h00 :

« Apprendre et enseigner l'architecture, entre le dire et le faire »

Composition CA : Ludivine Damay (promotrice) Wouter Van Acker (co-promoteur), Pauline Lefèbvre, Eric Le Coguiec (ULG) Christine Schaut (présidente)

- Épreuve intermédiaire de Gulain Amani Mushizi le 8 septembre à 14h00 :

« Fabrique urbaine des villes congolaises contemporaines : analyse du rôle des instruments d'urbanisme pour les acteurs de la production de l'espace bâti dans la ville de Bukavu. »

Composition CA : Geoffrey Grulois (Promoteur), Gery Leloutre (Co-promoteur), Jean-Louis Genard (Président du CA), Mpuru Mazembe René (Membre)

- Soutenance de thèse de Guy Bakumba Mangitukulu :

Interaction entre la Croissance Urbaine et la Mobilité « La Structuration de la Périphérie-Est de Kinshasa par la mobilité Collective : Les nœuds comme lieux de Fabrication de la ville »

Soutenance privée le 25 août, soutenance publique prévue le 15 octobre

En vue de l'obtention du grade académique de docteur en Art de Bâtir et Urbanisme

Année académique 2020-2021

Sous la direction du Professeur Victor BRUNFAUT, promoteur ULB

Centres de Recherche HABITER et LoUIS

Jury de thèse :

Victor BRUNFAUT (Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Promoteur)

Jean-Louis GENARD (Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Président)

Géry LELOUTRE (Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Secrétaire)

Benoit MORITZ (Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Membre)

René MPURU (Professeur à l'Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme de Kinshasa, Membre)

Halimatou MAMA AWAL (Docteur en Architecture et Maître de conférences-ENSA Grenoble/France, Membre)

- Emeritte Kaleka : le doctorant a présenté sa soutenance publique à Liège le 13 septembre. Le doctorant n'a pas communiqué au secrétariat des doctorants les informations relatives à celle-ci. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de sa part.

4.3.2. Bureau de la recherche

La commission recherche marque son accord pour mettre les bureaux FL.3.2, FL.3.3 et FL.3.4 à disposition de la bibliothèque et de récupérer le co1.4b en contrepartie.

4.3.3. Actualités des centres

Etude académique Bruxelles en vacances

- Sasha :

15 septembre : Assemblée générale du labo.

26 octobre : séminaire sur le paysage, coordonné par S. Hubaut.

L. Damay a déposé un PRD ARES avec l'ENAU (Ecole Nationale d'Aménagement et d'Urbanisme) sur les quartiers de relogement au Maroc.

- Alice : David Lo Buglio : dépôt d'un dossier « action blanche » en lien avec la recherche de Myriem Saoud.

Nouvelle mission au Pérou de David Lo Buglio et Alexandre Van Dongen dans le cadre du projet de relevé aérien et représentation du non-visible.

-Christine Schaut participera au séminaire : « ECohabiter des environnements pluriels ». Il aura lieu les 6 et 7 octobre à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme à Aix-en-Provence. Christine Schaut et Anne-Laure Wibrin (CLT) y feront une communication intitulée « Habiter (le) collectif. Deux études de cas bruxelloises ».

- Hortence :

09 septembre : Assemblée générale du labo.

Véronique Boone : Appel à candidature avec Hortence, Louise et l'IGEAT : Inventaire du patrimoine 1939-1999 en région de Bruxelles

- Luisa : a déposé un projet Europe Aid pour le Chili (Université de Valparaiso): BUILD Confidence “ Empowering vulnerable communities facing environmental risks to achieve resilience”
- Dépôt de demande chaire internationale Raymond Lucas par Denis Derycke

La commission des doctorats se tiendra le 14 octobre.

A priori, il n’y qu’une seule nouvelle inscription, Charlotte Ghyselinck.

Il y a eu seulement 3 diplômés cette année sur les 70 doctorants en faculté.

4.4. Commission des Relations internationales et Voyages

Suivi de la réunion du 4 octobre 2021.

4.4.1. Mobilité étudiante

Les étudiants Erasmus+ Out 2020-21 sont de retour. Nous attendons encore les notes d’une seule étudiante en provenance de son institution d’accueil en Allemagne.

À la suite du changement de programme des ateliers d’architecture, qui sont à présent annuels et aux difficultés de gestion des PAE au retour des étudiants en mobilité, il est proposé d’accepter uniquement les mobilités annuelles pour l’année académique 2022-2023. Il est à noter que les mobilités par quadrimestre avaient augmenté suite à la crise sanitaire et les difficultés de déplacement.

4.4.2. Demandes de financement

La demande de financement de Victor Brunfaut pour un montant de 146,16 euros est acceptée pour une mission à l’ENSA Marseille.

La demande de financement de Denis Derycke pour un montant de 586.90 euros est acceptée pour une mission de représentation à Venise.

La demande de financement de Roxane Enescu concerne des invités extérieurs. La demande n’est pas dans les conditions de la charte de la commission des relations internationales.

Rappel est fait que pour l’invitation d’enseignants étrangers, ceux-ci doivent s’adresser aux secrétariats de leurs écoles ou facultés d’origine. Par ailleurs, sur le portail de l’ULB, il y a un onglet « partir à l’étranger » et « accueillir un enseignant » qui apportent les précisions utiles. Le deadline des financements Erasmus + enseignements est le 20 décembre.

4.4.3. Appel à projets

Projets CIVIS

financement de démarrage pour des projets conjoints avec des universités partenaires Africaines

https://civis.smapply.io/prog/call_for_projects_seed_funding_for_joint_projects_with_civis_african_partner_universities/

Date limite : 15 novembre 2021

Les appels à candidatures des projets sont communiqués au fur et à mesure dès réception par mail.

- 4.4.4. Cette année, les **Global CIVIS Days** auront lieu les 24, 25 et 26 novembre 2021. Ils se concentreront sur l’Université dans la ville et la relation symbiotique entre les deux. L’événement sera organisé à Bruxelles, en Belgique, par l’Université libre de Bruxelles et co-organisé avec Universidad Autónoma de Madrid et de l’Université de Glasgow.

Consortium Uni4Coop : Depuis de nombreuses années, quatre universités francophones (ULB, UCL, ULiège et UNamur) ont mis en place leurs propres ONG pour assurer le développement de leur coopération internationale au-delà et en complément des activités de coopération universitaire menées notamment par la Commission de la coopération au développement de l’ARES. Il y a quatre ans, les 4 ONG ont décidé de créer le consortium Uni4Coop pour présenter un projet de financement commun à la Direction générale Coopération au développement (2017-2021). Ceci leur a permis de mieux se connaître, de renforcer leurs liens et surtout de préparer une nouvelle demande de financement, beaucoup plus ambitieuse, auprès de la DGD pour la période 2022-2026. Dans ce contexte, les 4 ONG

ont choisi d'organiser un grand événement en invitant la ministre fédérale de la coopération, les responsables de la DGD ainsi que les quatre recteurs concernés pour mettre en exergue leurs réalisations conjointes mais aussi et surtout pour souligner leur ancrage fort dans nos universités. Cette rencontre festive aura lieu le 7 octobre à 18h sur notre Campus Erasme.

4.4.5. Problème de présence en commission – Rappel du calendrier :

29.11.2021, 17.01.2022, 07.03.2021, 23.05.2022.

La prochaine commission CRIV aura lieu le lundi 29 novembre à 10h. en bimodal.

La Présidente rappelle aux membres qui se sont engagés de noter ces dates.

5. Ressources humaines

5.2. Prise d'acte des décisions prises par voie d'urgence par la bureau facultaire – consultation électronique du 28 septembre 2021 - Désignation pour des mandats APA intérimaire 0.2 ETP (remplacements- divers)

5.2.1. Prise d'acte de la démission de **Mme Caroline ROURE** de son mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022

5.2.2. Désignation de **Mme Fani BIRH** pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. (Cadre Mme Graziella Vella - réserve de recrutement APA)

5.2.3. Désignation de **M. Johnny LEYA** pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. (réserve facultaire – réserve de recrutement APA)

Caroline Roure qui a démissionné est remplacée par Fani Birh.

Johnny Leya est nommé suite à un congé maladie d'un enseignant.

Ces derniers replacements mettent l'accent sur la nécessité d'une réserve de recrutement pour les enseignements du projet, telle qu'elle a été constituée.

6. Divers

- Une AG du corps académique sera prochainement convoquée avec, provisoirement, comme points à l'ordre du jour :
 - La carrière au sein du corps académique :
Lors de la commission spéciale de juin 2021 les représentant.e.s du Coraca ont proposé la tenue d'une AG du Coraca à propos de la gestion des carrières du corps académique de la Faculté. Cette AG qui se veut avant tout propositionnelle et constructive poursuit un double objectif :
 - identifier les problèmes et construire des pistes de solutions ;
 - s'il échet, identifier une procédure pour leur mise à l'agenda de la Faculté.
 - Lors de l'AG de décembre 2020 a été évoquée l'idée de faire un « nouveau Lembeek ». Le décanat a montré son intérêt. La thématique et les modalités organisationnelles feront donc l'objet d'un point en AG.
 - Comme initié lors de l'AG de décembre 2020, il a été proposé à une collègue de présenter ses travaux. Irène Lund a accepté cette proposition.
L'AG du Coraca se tiendra le 16 novembre prochain de 14h à 16h en distanciel.
- Un membre rappelle un point antérieurement débattu en conseil facultaire, à savoir, l'organisation d'une commission ou d'un observatoire des formations continues portées par la faculté.
Le Vice-Doyen à l'enseignement précise que ce point a été évoqué en commission enseignement qui relayera une proposition.

Pablo LHOAS,
Doyen